



Séance du conseil communal du 4 mai 2023 à 14h00

Présents :

Gloden Michel, bourgmestre-président

Weber Tom, échevin

Funk-Kiesch Josée, Hirtt Pierre, Pütz Aline, Breda Pierre, Goldschmit François, Rasic Marc,
Willems-Kirsch Annette, Wilmes Raphael, conseillers

Legill Guy, secrétaire communal

Excusé : Muller Jean-Paul, échevin (procuration accordée à Gloden Michel)

1. Personnel : Nomination à un poste d'employé communal, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif (anc. carrière D) au service communication/relations publiques et festivités

(Séance à huis clos)

Le conseil communal nomme M. Claude Hastert de Bertrange au poste d'employé communal au service communication et relations publiques.

2. Enseignement : Demande de différer l'admission d'un enfant au premier cycle

(Séance à huis clos)

Le conseil communal accorde avec toutes les voix l'autorisation pour différer l'admission d'un enfant au premier cycle de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2023/2024.

3. Demande d'ester en justice - Autorisations

Le conseil communal accorde avec 8 voix et 3 abstentions (Hirtt, Pütz, Willems-Kirsch) l'autorisation d'ester en justice de permettre à la commune par voie juridique de récupérer les frais avancés pour les réparations de la toiture de l'école centrale de Remerschen.

4. Décision autorisant le collège des bourgmestre et échevins à déclarer l'intention de résiliation de deux contrats d'architecte

Le conseil communal décide avec 8 voix contre 3 (Hirtt, Pütz, Willems-Kirsch) d'autoriser le collège des bourgmestre et échevins à déclarer l'intention de résiliation de deux contrats d'architectes en rapport avec le projet Campus Baggerweieren.

5. Convention « Services pour jeunes – Jugendwave » 2023

Le conseil communal approuve à l'unanimité la convention « Services pour jeunes – Jugendwave » 2023 relatif au fonctionnement de la maison de jeunes régionale à Remich.

6. Urbanisme : Projets de morcellement de terrains

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet de morcellement de fonds sis à Emerange, rue de l'Église de Rudel Investments en vue de la création de six lots distincts.

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet de morcellement de fonds sis à Wellenstein, rue de Remich/Montée des Vignes de Mme Poecker Marie en vue de la création de trois lots distincts.

7. a) Compromis de vente de terrain

Le conseil communal décide avec 8 voix contre 3 (Hirtt, Pütz, Willems-Kirsch) d'approuver le d'un compromis par lequel la commune de Schengen acquiert sur la Société électrique de l'Our (S.E.O.) une parcelle de terrain à Remerschen « ënner dem Schengerwee » d'une contenance totale de 61,20 ares dans l'intérêt de la réalisation d'une nouvelle école centrale à Remerschen.

7. b) Compromis d'échange de terrains et convention d'utilisation

Le conseil communal décide avec 8 voix contre 3 (Hirtt, Pütz, Willems-Kirsch) d'approuver le compromis d'échange de terrains à Remerschen « Wäistrooss » avec Mme Molitor-Wiltzius Josée de Remerschen dans l'intérêt de la réalisation d'une nouvelle école centrale à Remerschen et d'une convention d'utilisation de terrain.

7. c) Contrat de louage d'un emplacement pour une station de mobilophonie

Le conseil communal approuve à l'unanimité le contrat de louage d'un emplacement pour une station de mobilophonie à Elvange, Château d'eau, avec Luxembourg Online s.a.

7. d) Maison Sünnen à Bech-Kleinmacher : Avenant à l'accord de mise à disposition

Le conseil communal approuve à l'unanimité l'avenant à la convention de mise à disposition avec la Société de la Croix-Rouge luxembourgeoise relative à la mise à disposition gratuite de la Maison Sünnen à Bech-Kleinmacher pour une durée supplémentaire de 6 mois en vue d'héberger une famille ayant fui la guerre en Ukraine.

7. e) Contrat de bail d'un logement à Schwebsingen

Le conseil communal approuve à l'unanimité le contrat de bail avec M. et Mme Agovic-Erovic relatif à la location d'un logement communal à Schwebsingen, 69, Wäistrooss.

7. f) Contrat de fermage

Le conseil communal approuve à l'unanimité le contrat de fermage avec natur&ëmwelt Fondation Hëllef fir d'Natur relatif à 4 terrains sis à Schengen « Killeboesch et Kléiberg » et Wintrange « Weierberg » dans le cadre du projet Life Orchis, qui vise à conserver les pelouses calcicoles.

8. a) Projet d'assainissement du réservoir d'eau potable à Remerschen

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet d'assainissement du réservoir d'eau potable à Remerschen, établi par le Service technique communal, Services des Eaux, au montant total de 550.000,00.- €.

8. b) Projet de construction de réseaux à fibres optiques

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet de construction de réseaux à fibres optiques, phase 1-2023, établi par Post Technologies, dont la part de la commune de Schengen s'élève à 77.223,00.- €.

8. c) Projet de mise en conformité du terrain multisports à Remerschen, école

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet de mise en conformité du terrain multisports à Remerschen, école, établi par le Service sécurité communal, au montant total de 122.000,00.- €.

8. d) Projet de rénovation de la toiture de la crèche à Wintrange et isolation du grenier

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet de rénovation de la toiture de la crèche à Wintrange et isolation du grenier, établi par le Service technique communal, au montant total de 120.00,00.- €.

8. e) Projet de remplacement de l'éclairage public dans la Cité Ovenacker à Elvange

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet de remplacement de l'éclairage public dans la Cité Ovenacker à Elvange, établi par le Service technique communal, au montant total de 51.631,60.- € en vue de la réduction de la consommation d'énergie et la protection de la faune, en particulier des insectes.

8. f) Projet de remplacement de l'éclairage public dans la Cité Waertzgaertchen à Elvange

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet de remplacement de l'éclairage public dans la Cité Waertzgaertchen à Elvange, établi par le Service technique communal, au montant total de 69.565,20.- €, en vue de la réduction de la consommation d'énergie et la protection de la faune, en particulier des insectes.

8. g) Projet de remplacement de l'éclairage public dans la rue Pierre Diederich à Elvange

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet de remplacement de l'éclairage public dans la rue Pierre Diederich à Elvange, établi par le Service technique communal, au montant total de 25.728,80.- €, en vue de la réduction de la consommation d'énergie et la protection de la faune, en particulier des insectes.

8. h) Projet de remplacement de l'éclairage public dans la rue Auguste Liesch à Burmerange

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet de remplacement de l'éclairage public dans la rue Auguste Liesch à Burmerange, établi par le Service technique communal, au montant total de 23.548,00.- €, en vue de la réduction de la consommation d'énergie et la protection de la faune, en particulier des insectes.

8. i) Projet de remplacement de l'éclairage public dans la rue Simengseck à Remerschen

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet de remplacement de l'éclairage public dans la rue Simengseck à Remerschen, établi par le Service technique communal, au montant total de 17.208,60.- €, en vue de la réduction de la consommation d'énergie et la protection de la faune, en particulier des insectes.

8. j) Rénovation des fenêtres et remise en état de la peinture du Markushäischen à Schengen

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet de rénovation des fenêtres et remise en état de la peinture du Markushäischen à Schengen, établi par le Service technique communal, au montant total de 50.866,00.- € en vue de l'amélioration énergétique du bâtiment.

8. k) Projet de construction d'un dépôt pour les besoins de l'école à Remerschen

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet de construction d'un dépôt pour vélos, joutes et matériel de jardinage pour les besoins de l'école de Remerschen, établi par le Service sécurité communal, au montant total de 31.638,10.- €.

8. l) Projet d'aménagement d'une buvette et tribunes dans le hall sportif à Elvange : Avant-projet détaillé

Le conseil communal approuve avec 6 voix contre 3 (Hirtt, Pütz, Wilmes) et 2 abstentions (Rasic, Willems-Kirsch) l'avant-projet détaillé relatif à l'extension du complexe sportif à Elvange (tribunes, buvette, terrain de squash). Le devis, établi par le bureau d'architecture Valente de Bech-Kleinmacher, s'élève au montant total de 1.969.100,00.- € TTC. Le projet sera subventionné par le Ministère des Sports.

9. Modifications budgétaires

Le conseil communal approuve à l'unanimité les modifications budgétaires suivantes par la diminution du boni présumé fin exercice de 1.946.405,97.- € du budget, exercice 2023 :

3/120/668000/99002	Amendes et pénalités pénales	28.836,53
3/150/612200/99001	Entretien des œuvres d'art	7.000,00
3/494/608122/99001	Divers équipements pour le port	12.000,00

4/910/221311/19024	Construction d'une école centrale à Remerschen	450.000,00
4/626/221312/23030	Construction de columbariums aux cimetières de Bech-Kleinmacher et Wintrange	57.690,30
4/860/223210/23029	Achat d'une remorque lave-vaisselle	35.000,00
4/910/221311/23032	Construction d'un dépôt pour vélos, jouets et matériel de jardinage à l'école de Remerschen	35.000,00
4/430/221311/23004	Rénovation des fenêtres et remise en peinture du Markushaischen à Schengen	10.000,00

et avec 8 voix contre 3 (Hirtt, Pütz, Willems-Kirsch) la modification budgétaire suivante :

4/910/221311/19024	Construction d'une école centrale à Remerschen	450.000,00
--------------------	--	------------

10. Allocation de subsides

Le conseil communal décide avec 10 voix et 1 abstention (Hirtt) d'allouer d'un subside extraordinaire de 1.500,00.- € au Festival international BD Contern dans le cadre du partenariat pour l'édition 2023 et la gratuité d'entrée pour les habitants de la commune de Schengen.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'allouer un subside extraordinaire de 2.000,50.- € au Club Musel Pikes pour couvrir les frais de participation des équipes de jeunes au Tournoi International Eurojeunes à Calais du 7 au 10 avril 2023. Environ 50 joueurs au niveau des jeunes et 8 officielles sont habitants de la commune de Schengen.

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, deux demandes ont été introduites pour ajouter des points à l'ordre du jour :

Pierre Hirtt/Annette Willems-Kirsch : Demande d'abandon du projet de réaménagement de l'arrêt d'autobus scolaire devant l'école à Bech-Kleinmacher et aménagement d'un Kiss&Go

Le conseil communal décide avec 9 voix et 2 abstentions (Hirtt, Pütz) de maintenir le projet de réaménagement de l'arrêt d'autobus scolaire devant l'école à Bech-Kleinmacher et aménagement d'un Kiss&Go dans sa forme et de revoir le projet au niveau de son exécution.

Pierre Hirtt : Avis à établir par les commissions consultatives communales sur leurs rôles afin de les partager avec les listes de candidats aux élections communales

M. Hirtt retire sa demande vu le délai trop court jusqu'aux élections communales.